

Service de la culture

Bienne, mars 2024

Communication concernant les manifestations de la Voirie

La Ville de Bienne soutient les manifestations qui ont lieu à la Voirie en les annonçant sur le site internet www.lavoirie.ch ainsi que sur les réseaux sociaux (pages [Instagram](#) et [Facebook](#) du local).

Ces mesures de communication ont pour but de soutenir les campagnes de communication des organisateurs, mais ne les remplacent pas. La responsabilité de la communication concernant les événements incombe aux organisateurs, qui en font la promotion via les réseaux sociaux et les annoncent aux médias. De plus, il faut aussi utiliser d'autres outils de communication tels que des papillons, des affiches, etc.

Pour pouvoir bénéficier de cette offre, vous devez envoyer les documents et informations suivants au Service de la culture le plus tôt possible, mais au plus tard 30 jours avant le début de la manifestation :

- Deux images au format JPEG (env. 1MB)
- Affiche ou programme de la manifestation (en PDF ou au format JPEG).
- Texte sur la manifestation avec les informations clés (date, heure, artistes invités, contenu, coordonnées, prix d'entrée, etc.), si possible dans les deux langues officielles (français et allemand). Le Service de la culture se réserve le droit de ne pas publier les annonces de manifestations incomplètes, arrivées en retard ou de qualité insuffisante.
- Lien vers l'événement sur Facebook (si disponible), créé et géré par les organisateurs. Le Service de la culture ne crée pas d'événements sur Facebook pour les manifestations qui ont lieu à la Voirie et ne se présente pas comme leur organisateur.

Contact :

Service de la culture
Rue Centrale 60
2501 Bienne
032 326 14 04
kultur.culture@biel-bienne.ch